

LIVRE BLANC

RÉFLEXION ET STRATÉGIE SUR LE DIALOGUE INTERCONGOLAIS



SYNTHÈSE SUCCINCTE • 20 PAGES
VISION STRATÉGIQUE ET PLAN D'ACTION 2026-2036

POURQUOI CETTE SYNTHÈSE ?

Saisir l'essentiel en quelques minutes

La RDC dispose d'atouts humains, naturels et culturels considérables, mais reste confrontée à des défis de sécurité, de gouvernance, de développement et de cohésion nationale.

Le Livre blanc relit les principaux dialogues politiques depuis le début des années 2000 et en tire des orientations pour l'avenir.

- Analyser les expériences passées.
- Comprendre leurs acquis et leurs limites.
- Proposer une vision fondée sur l'État de droit.
- Planifier une feuille de route 2026–2036.

Idée directrice : le dialogue n'est durable que s'il repose sur des institutions solides et une mise en œuvre effective.

CONSTAT NATIONAL

Des crises multidimensionnelles, une réponse globale

Les fragilités contemporaines résultent d'une combinaison de facteurs historiques, politiques, économiques, sociaux et sécuritaires.

- Persistance de groupes armés et violences contre les civils.
- Déplacements de populations et besoins humanitaires.
- Faible présence administrative et services publics inégaux.
- Disparités de développement entre provinces et territoires.
- Défis de gouvernance, de confiance institutionnelle et de sécurité juridique.
- Pressions sur les ressources naturelles et vulnérabilités transfrontalières.

**Sécurité durable = sécurité + gouvernance + justice +
développement + diplomatie + cohésion sociale.**

LEÇONS DE L'HISTOIRE

Trois dialogues, une exigence commune

Sun City (2002–2003) : sortie d'un conflit majeur, réunification institutionnelle, transition et préparation de la Constitution de 2006.

Cité de l'Union africaine (2016) : recherche d'un compromis sur la crise institutionnelle et le calendrier électoral.

Saint-Sylvestre (31 décembre 2016) : médiation de la CENCO et recherche d'un consensus plus large.

Un accord n'est qu'une étape : inclusivité, confiance, suivi transparent et capacité d'exécution déterminent sa crédibilité.

SUN CITY

Reconstruire l'unité institutionnelle

Le Dialogue intercongolais s'inscrit dans le contexte du conflit de la fin des années 1990. L'Accord de Lusaka de 1999 ouvre la voie aux négociations.

- Mettre fin au conflit par une solution politique.
- Réunifier les institutions et organiser une transition.
- Restructurer les forces de défense et de sécurité.
- Préparer une nouvelle Constitution et des élections générales.

Acquis : transition vers la Constitution de 2006 et les élections. Limites : réforme sécuritaire inachevée, groupes armés persistants et engagements partiellement appliqués.

DIALOGUE DE 2016

Prévenir la rupture institutionnelle

À l'approche de la fin du second mandat présidentiel, les divergences sur le calendrier électoral alimentent une forte tension. L'Union africaine désigne Edem Kodjo comme facilitateur.

- Trouver un accord sur le calendrier électoral.
- Préserver la paix civile et la stabilité institutionnelle.
- Créer un cadre propice aux élections.
- Renforcer la confiance politique.

Leçon : sans inclusivité suffisante, une médiation structurée peine à produire un consensus national durable.

SAINT-SYLVESTRE

Élargir le consensus et préserver l'apaisement

Sous la médiation de la CENCO, les négociations aboutissent le 31 décembre 2016 à un accord politique global et inclusif.

- Élargir le consensus politique.
- Préserver la paix civile et poursuivre le processus électoral.
- Renforcer la confiance entre institutions et acteurs politiques.
- Maintenir la concertation et accompagner la mise en œuvre.

Leçon : un dialogue crédible doit être inclusif, juridiquement encadré, suivi et inscrit dans la durée.

CINQ CONDITIONS DE RÉUSSITE

Repères pour les futurs dialogues nationaux

- Inklusivité : associer les composantes significatives de la Nation.
- Médiation crédible : inspirer confiance à l'ensemble des parties.
- Cadre constitutionnel : rechercher des solutions compatibles avec l'État de droit.
- Suivi : mesurer régulièrement et publiquement l'application des engagements.
- Intérêt national : orienter les compromis vers la paix, la cohésion, la stabilité et le bien-être.

Le dialogue doit devenir un outil permanent de prévention, d'anticipation et de construction de la confiance.

SOUVERAINETÉ ET TERRITOIRE

Une approche intégrée de l'intégrité territoriale

La souveraineté est politique, territoriale, économique et juridique. La protection du territoire ne relève donc pas uniquement de la défense militaire.

- Autorité de l'État et continuité des services publics.
- Sécurité professionnelle, protection des civils et frontières sûres.
- Développement : infrastructures, éducation, santé et emploi.
- Diplomatie régionale et règlement pacifique des différends.
- Justice, droits fondamentaux et sécurité juridique.
- Participation des citoyens, collectivités, coutumiers et confessions religieuses.

GOVERNANCE ET ÉTAT DE DROIT

Des institutions fortes pour prévenir les crises

Une gouvernance de qualité repose sur la Constitution, l'équilibre des pouvoirs, la transparence, la responsabilité publique, la participation citoyenne et l'efficacité des politiques.

- Justice indépendante, impartiale et accessible.
- Protection des droits et libertés.
- Sécurité juridique et prévisibilité des règles.
- Administration modernisée et coordination national-provincial-local.
- Transparence des ressources publiques et contrôle renforcé.

La confiance est un capital institutionnel : elle conditionne l'acceptation des décisions et l'exécution des accords.

CITOYENNETÉ

Faire du dialogue national un mécanisme permanent

La participation citoyenne est placée au cœur de la stabilité. Les consultations, l'éducation civique et la concertation peuvent prévenir les tensions avant qu'elles ne deviennent des crises.

- Associer institutions, forces politiques, autorités coutumières et confessions religieuses.
- Impliquer société civile, universités, professions, jeunes et femmes.
- Informer clairement les citoyens sur les réformes.
- Préserver la continuité de l'État et évaluer les effets des réformes.

Toute consultation populaire doit respecter la Constitution, les droits fondamentaux et les garanties d'un processus libre, équitable et crédible.

VISION MGT

Cinq principes fondateurs

- Unité nationale : valoriser la diversité dans l'indivisibilité de la République.
- Souveraineté : préserver l'autonomie politique, économique, juridique, sécuritaire et diplomatique.
- État de droit : Constitution, séparation des pouvoirs, justice indépendante et droits fondamentaux.
- Solidarité nationale : réduire les disparités territoriales.
- Responsabilité collective : mobiliser institutions, citoyens, société civile, acteurs économiques, coutumiers, religieux et académiques.

La vision MGT est une contribution au débat national, non un substitut aux institutions constitutionnelles.

OBJECTIFS ET AXES

Transformer la vision en priorités

- Renforcer l'autorité de l'État sur tout le territoire.
- Consolider la cohésion nationale par le dialogue, l'éducation civique et le développement équilibré.
- Promouvoir une gouvernance performante, transparente et évaluée.
- Soutenir une économie diversifiée et créatrice d'emplois.
- Renforcer la place de la RDC dans son environnement régional.

Cinq axes : gouvernance institutionnelle • sécurité et stabilité • développement territorial • capital humain • dialogue et participation.

PACTE PATRIOTIQUE

Un cadre moral et politique de Garantie territoriale

Le Pacte patriotique de Garantie territoriale est une proposition de réflexion et de mobilisation civique. Il n'est pas juridiquement contraignant et ne remplace pas les procédures constitutionnelles.

- Réaffirmer l'unité et l'indivisibilité de la République.
- Reconnaître la souveraineté du peuple selon le droit.
- Faire de l'État de droit et de la cohésion des références communes.
- Relier protection du territoire, développement durable et capital humain.
- Partager des priorités nationales au-delà des crises ponctuelles.

LES 10 ENGAGEMENTS

Une responsabilité partagée

- 1. Culture du dialogue et de la concertation.
- 2. Autorité de l'État sur tout le territoire.
- 3. Institutions transparentes, responsables et fondées sur l'État de droit.
- 4. Participation citoyenne à la vie démocratique.
- 5. Développement équilibré entre les provinces.
- 6. Capacités de sécurité renforcées dans le respect des droits.
- 7. Diplomatie régionale de coopération et de prévention.
- 8. Réconciliation, cohésion sociale et dialogue interculturel.
- 9. Capital humain : éducation, recherche, formation, santé, innovation.
- 10. Gestion durable et transparente des ressources naturelles.

PLAN D'ACTION 2026–2036

Une feuille de route en trois phases

Le plan est une proposition stratégique, non un programme gouvernemental. Il articule consolidation institutionnelle, sécurité, développement territorial, capital humain, gouvernance économique et cohésion nationale.

- 2026–2028 • Consolidation : diagnostics, priorités de réforme, concertation et pilotes.
- 2029–2032 • Déploiement : extension des réformes, infrastructures, capacités administratives et évaluation intermédiaire.
- 2033–2036 • Pérennisation : consolidation des acquis, correction des écarts, généralisation et évaluation d'impact.

Horizon 2036 : institutions consolidées, État plus présent, sécurité améliorée, gouvernance performante, croissance inclusive et participation accrue.

SUIVI ET ÉVALUATION

Mesurer pour corriger l'action

Les indicateurs doivent être reliés à une situation de référence, une institution responsable, un calendrier, des moyens et des sources de vérification.

- Gouvernance : qualité des services, délais, satisfaction des usagers.
- Territoires : infrastructures, investissements et activités locales.
- Éducation et santé : accès, formation, recherche, innovation et couverture des services.
- Participation : concertations, consultations et implication de la société civile.
- Partenariats : institutions, provinces, universités, secteur privé et partenaires.

Évaluer, c'est apprendre, identifier les écarts, réorienter les ressources et améliorer les politiques.

12 RECOMMANDATIONS

Les priorités à retenir

- 1. Consolider l'État de droit.
- 2. Renforcer la présence de l'État.
- 3. Promouvoir un dialogue national permanent.
- 4. Soutenir une gouvernance transparente.
- 5. Investir dans le capital humain.
- 6. Favoriser un développement territorial équilibré.
- 7. Consolider la sécurité et protéger les civils.
- 8. Renforcer participation citoyenne, jeunes et femmes.
- 9. Encadrer les réformes par la Constitution, le dialogue et le consensus.
- 10. Valoriser la coopération régionale et internationale.
- 11. Instaurer une culture d'évaluation.
- 12. Construire une vision nationale de long terme.

CONCLUSION

Une Nation, un territoire, une responsabilité

La paix durable ne repose ni sur un accord ponctuel ni sur une seule institution. Elle suppose un État de droit crédible, une présence publique effective, une gouvernance responsable, un développement équilibré, une citoyenneté active et une culture permanente du dialogue.

- Tirer les leçons du passé.
- Consolider les institutions.
- Prévenir les crises.
- Investir dans les citoyens.
- Protéger l'intégrité territoriale.
- Planifier dans la durée.

Le MGT présente le Pacte patriotique et le plan 2026–2036 comme une contribution au débat public pour une RDC stable, unie, souveraine, inclusive et prospère.

MESSAGE ESSENTIEL

DIALOGUER • CONSOLIDER • PRÉVENIR • DÉVELOPPER

Le fil conducteur du Livre blanc est simple : transformer le dialogue en résultats durables par des institutions solides, l'État de droit, la cohésion nationale, la présence effective de l'État et une planification suivie jusqu'en 2036.

MGT • VISION • INDÉPENDANCE • RESPECT